



Patrimoine
Culturel
Immatériel
en France



Convention UNESCO
pour la sauvegarde
du patrimoine
culturel immatériel

Le réseau des ONG françaises accréditées



Table des matières

Avant-propos	5
Le Forum des ONG du PCI	6
AEJeST	7
ANCM	8
CRMDT	9
Dastum	10
MCM-CFPCI	11
Comité Colbert	12
GARAE	13
MPOB	14
AMTA	15
SOFETH	16
îdM	17
CMTRA	18
ICOM	19
ICOMOS	20
Routes Nomades	21
MCY	22
Ankraké	23
France PCI	24
INMA	25
Konstelacio	26

Avant-propos

La Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (ci-après la Convention) a mis en place une procédure d'accréditation afin que les organisations non gouvernementales (ONG) puissent assurer des fonctions consultatives auprès du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (PCI).

Ce mécanisme d'accréditation est primordial. Il ouvre la vie institutionnelle de la Convention à la société civile, aux groupes infra-étatiques, comme les peuples autochtones et les minorités, aux chercheurs et à tous les autres acteurs non étatiques du PCI.

Au niveau international, les ONG accréditées des différentes régions du monde se rassemblent au sein d'une instance dirigeante représentative : le Forum des ONG du PCI. En France, le mécanisme d'accréditation a été pleinement investi par les associations. En 2023, on dénombre vingt ONG françaises accréditées.

Représentatives de la grande diversité des formes prises par le PCI, ces ONG, par leurs actions, couvrent l'ensemble des domaines du PCI : traditions et expressions orales, arts du spectacle, pratiques sociales et événements festifs, connaissances concernant la nature et savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel. Elles sont des acteurs essentiels de la mise en œuvre de la Convention. Elles conçoivent et déploient des mesures de sauvegarde au niveau national, régional et local. Elles accompagnent des projets d'inscription d'éléments sur les Listes de la Convention et de sélection de programme au Registre des bonnes pratiques de sauvegarde. Elles valorisent et promeuvent le PCI en réalisant des films, des publications et en organisant des expositions, des ateliers, des festivals et des rencontres. Elles enrichissent également les connaissances sur le PCI grâce à des projets de recherche.

À l'aune du 20^e anniversaire de l'adoption de la Convention, cette brochure dresse un panorama des vingt ONG françaises accréditées. Elle les présente et illustre leurs activités grâce à un projet majeur concernant la sauvegarde du PCI.

Le Forum des ONG du PCI

Le Forum des ONG du PCI rassemble actuellement 217 ONG accréditées travaillant à travers le monde et avec une myriade de compétences différentes dans le domaine de la sauvegarde du PCI. Ses activités sont menées avec la participation des communautés et en soutenant les communautés, les groupes et les individus qui pratiquent, interprètent et transmettent le PCI. L'adhésion au Forum va d'organisations communautaires à de plus grandes ONG, qui soutiennent la mise en œuvre de la Convention de 2003 aux niveaux national et international et s'engagent dans l'élaboration de politiques.

En tant que tel, le Forum apporte à la Convention des expériences et des expertises étendues et très diverses en matière de sauvegarde qui le placent dans une position privilégiée pour fournir les services consultatifs au Comité, comme indiqué à l'article 9 de la Convention. Compte tenu de la grande diversité des éléments du PCI et des communautés, groupes et individus qui leur sont liés, aucune organisation n'est en mesure de fournir de tels conseils ou de s'engager dans l'évaluation et d'autres activités du Comité. Il s'agit d'une caractéristique très importante et distinctive du Forum des ONG du PCI, qui le distingue de nombreuses grandes ONG internationales qui opèrent dans le cadre d'autres traités internationaux.

Les rôles potentiels des ONG accréditées dans la Convention n'ont pas été élaborés clairement au moment de sa rédaction, mais le Forum occupe une place grandissante par la pratique depuis sa création il y a une douzaine d'années en donnant activement la parole aux communautés qu'elles représentent.

L'Association européenne des jeux et sports traditionnels (AEJeST) fut fondée en 2001. Déclarée à Brest, elle rassemble des organisations ayant pour but la gestion, la défense et la promotion des jeux et sports traditionnels en Europe. Depuis sa fondation, elle a accueilli environ 120 organisations (fédérations, confédérations, associations culturelles, musées, universités) de 19 pays européens, représentant près d'un million de pratiquants. Ce mouvement, issu de la société civile, a des motivations culturelles et éducationnelles fortes.

Dès l'origine, le réseau a mis en avant le combat politique pour le droit à la diversité avec l'organisation de séminaires et colloques dans les années 1980 et 1990. Il s'est appuyé sur les déclarations de l'UNESCO. En 1986, celle-ci recommande de protéger les jeux, les danses et les sports traditionnels, notamment dans le cadre de l'éducation physique.

Le réseau formel s'est peu à peu installé à travers l'organisation de rencontres internationales, permettant échanges d'idées, de matériaux et de monter des projets. Une représentation internationale fut créée, notamment à l'UNESCO, par le biais d'une plateforme mondiale des jeux et sports traditionnels. L'AEJeST sert aujourd'hui de passerelle ainsi que de laboratoire d'idées et de réflexion en termes de formation, d'éducation physique, d'animation sportive ou socioculturelle, de tourisme culturel, de cohésion et de santé sociales.

« Tocati », un programme de sauvegarde partagé



Jeu régional de quilles en Cantabrie (Espagne) © AEJeST

Le projet de candidature du « Tocati, un programme partagé pour la sauvegarde des jeux et sports traditionnels », sélectionné en 2022 à Rabat sur le Registre des bonnes pratiques de sauvegarde, est né d'un dialogue entre les représentants de l'AEJeST à l'UNESCO et des chercheurs et experts impliqués dans le Forum des ONG accréditées. Tocati est un festival international annuel de jeux se déroulant dans la rue. S'y retrouvent de nombreuses communautés ludiques.

L'AEJeST a mis en avant une vision qui dépasse les limites de l'événement annuel (festif) et a souligné l'esprit de sauvegarde qui anime un réseau varié d'acteurs formé par des groupes et des communautés dont les pratiques ludiques sont profondément ancrées dans les cultures locales en tant qu'expressions du patrimoine vivant. Ce projet a été soutenu par l'Italie (municipalité de Vérone, région Vénétie et le ministère italien de la Culture), ainsi que par plusieurs institutions et réseaux de communautés de pratiquants européens.

Depuis 1946, l'Association nationale Cultures du Monde (ANCM) participe à la diffusion et à la sensibilisation au PCI. Chaque année, dans le cadre du festival Les Cultures du Monde de Gannat ainsi que lors de son programme « PCI, *qu'es aquò ?* Le patrimoine culturel immatériel pour tous », l'ANCM œuvre à favoriser l'accès de tous à la diversité des cultures et des patrimoines vivants sur le plan national et international.

Le programme « PCI *qu'es aquò ?* Le patrimoine immatériel pour tous »

Comprenant diverses actions de sensibilisation à l'importance du patrimoine vivant, au niveau national comme international, ce programme a pour objectif de promouvoir une meilleure connaissance et compréhension entre les peuples en mettant en valeur la richesse et la diversité culturelle représentée par le PCI.



Intervention au lycée Michelet à Vanves
dans le cadre du programme « PCI *qu'es aquò ?* © ANCM

Lors du festival Les Cultures du Monde de Gannat, parallèlement aux spectacles représentant les différentes traditions, l'ANCM favorise les rencontres entre les détenteurs des éléments patrimoniaux et les acteurs culturels qui peuvent alors échanger en toute convivialité avec les festivaliers ; ainsi le festival contribue à la mise en œuvre de la Convention.

Les interventions visent à éveiller la curiosité des participants qui découvrent et apprécient de la sorte d'autres cultures et peuvent valoriser la leur. Les outils pédagogiques sont conçus pour le grand public afin de faire découvrir de manière simple la diversité culturelle.

CRMDT

Rèpriz – Centre des musiques et danses traditionnelles et populaires de Guadeloupe

ONG accréditée en 2010

Le centre Rèpriz a été créé en juillet 2005, à l'initiative de Félix Cotellon qui a su réaliser la convergence des réflexions et des pratiques des acteurs culturels, associatifs, individuels ou institutionnels. Composé d'un centre de ressources, le programme d'actions est construit autour de 4 missions :

- sauvegarde du PCI de Guadeloupe dans sa diversité ;
- soutien à la transmission et à l'enseignement artistique ;
- promotion et diffusion ;
- coopération culturelle.

Ses principales orientations sont :

- valoriser les traditions populaires par des collectes, des recherches scientifiques, de la documentation et du soutien à la pratique amateur ;
- faire connaître les valeurs et principes de la Convention de 2003.



© Laurent de Bompuis

« Lyannag pou Gwoka »

Rèpriz est à l'origine du « *Lyannag pou Gwoka* », qui a porté avec succès le projet de candidature du *gwoka* à l'inscription sur la Liste représentative du PCI de l'humanité, à Paris, le 26 novembre 2014. La campagne d'information a permis de préciser la notion de PCI, de comprendre le rôle de l'UNESCO et les effets d'une inscription. Elle a également renforcé la place et l'importance du PCI en Guadeloupe et de son potentiel économique, en associant des acteurs culturels à la démarche d'inscription et en explicitant par l'exemple le principe de consentement préalable, libre et éclairé contenu dans la Convention de 2003.

Ouverte à la coopération avec les acteurs culturels de Martinique et de Guyane, Rèpriz continue d'œuvrer pour une meilleure connaissance de la Convention de 2003 et une réelle prise en compte du PCI et des porteurs de traditions.

Rèpriz – Centre des musiques et danses traditionnelles
et populaires de Guadeloupe
2, rue Dubouchage
97110 Pointe-à-Pitre
gmp.repriz@gmail.com

ONG accréditée en 2010

Née en 1972, Dastum est une association loi 1901 qui œuvre à la collecte, la sauvegarde et la transmission du PCI, en particulier oral et musical de la Bretagne historique : chansons, musiques, contes, proverbes, récits...

Initialement issue du projet de mise en commun des archives sonores produites par les collecteurs afin de les mettre à la disposition du plus grand nombre, Dastum a constitué une collection qui ne cesse de croître.

Aujourd'hui, une phonothèque de plus de 120 000 documents sonores, des documents manuscrits et imprimés, des photos, des disques, des films sont offerts gratuitement à la consultation sur simple inscription. Le public peut accéder à cette collection, consulter et télécharger les documents sur le site www.dastumedia.bzh ou en se rendant dans l'un de ses multiples points de consultation : associations, écoles de musique, médiathèques, archives et établissements scolaires.

D'autre part, Dastum édite la revue *Musique bretonne* (274 numéros parus à ce jour), des ouvrages (36 parutions) et des disques (101 albums) de référence. Intégrée dans plusieurs réseaux, elle participe à la vie culturelle régionale, nationale et internationale par ses travaux, ses publications, ses événements.

Fest-deiz ha noz des 50 ans de Dastum à Rostrenen

Dastum a contribué aux échanges du « Collectif fest-noz » créé pendant la pandémie de Covid-19, en Bretagne. Ce collectif et le contexte lié au Covid ont conduit la Région Bretagne à mettre en place un dispositif d'aide au spectacle occasionnel, initialement porté par le Groupement d'intérêt public Café-culture. Ce dispositif aide tous les organisateurs occasionnels (pas seulement les bars et restaurants) en soutenant l'embauche d'artistes professionnels qui se produisent en fest-noz. Ce dispositif a été maintenu après la pandémie et étendu à toute la France.



© Jean-Maurice Colombel

Dastum
29 bis, rue de la Donelière
35000 Rennes

dastum@dastum.bzh | www.dastum.bzh

MCM-CFPCI

Maison des cultures du monde
Centre français du patrimoine culturel immatériel



ONG accréditée en 2010

Fondée en 1982 à Paris par Chérif Khaznadar, la Maison des cultures du monde (MCM) s'est inscrite dans une démarche pionnière en matière de diversité culturelle et de sauvegarde du PCI. Elle a été désignée en 2011 par le ministère de la Culture comme Centre français du patrimoine culturel immatériel (CFPCI), organisme compétent pour la sauvegarde du PCI présent sur le territoire français, conformément à la Convention adoptée par l'UNESCO en 2003. Au regard des activités de recherche scientifique et d'action culturelle déployées aux niveaux local, national et international, le CFPCI a été labellisé « ethnopôle » par le ministère de la Culture en 2016. Depuis plus de quarante ans, la MCM-CFPCI contribue à enrichir la connaissance des diverses formes du PCI au travers de sa programmation de spectacles, d'expositions, son centre de documentation, ses activités de médiation culturelle, ses séminaires de formation, ses colloques et ses publications. En lien avec les acteurs du PCI et les publics sur l'ensemble du territoire national, le CFPCI fournit des services d'expertise au ministère de la Culture. Il assiste aussi les représentants des éléments français inscrits sur les Listes de la Convention, notamment par le biais de l'association France PCI (coordination, suivi, secrétariat). Ces différentes activités situent le CFPCI à l'interface entre les publics, les acteurs du PCI et les instances chargées du suivi de la Convention en France.

La journée du patrimoine culturel immatériel



6^e Journée du patrimoine culturel immatériel « Sauvegarder ? Pourquoi ? »
© Marie-Noëlle Robert / MCM

Depuis 2004, à peine quelques mois après l'adoption par l'UNESCO de la Convention, la MCM-CFPCI organise chaque année la « Journée du patrimoine culturel immatériel » dans le cadre du Festival de l'imaginaire. En réunissant pour des séances de travail et de débat, les professionnels, les chercheurs et les praticiens concernés par la Convention de 2003 et soucieux d'illustrer et de promouvoir la sauvegarde du patrimoine vivant, cette journée offre un espace pour partager leurs expériences et leurs

réflexions, et échanger avec le public. Ouverte au plus grand nombre, chaque journée se focalise sur une thématique précise (les Outre-mer, la transmission, les animaux, le patrimoine de l'immigration, le patrimoine immatériel des Tsiganes, les effets de la commercialisation, etc.).

Maison des Cultures du Monde – Centre français du patrimoine culturel immatériel
101, boulevard Raspail
75006 Paris

info@maisondesculturesdumonde.org | www.maisondesculturesdumonde.org

Comité Colbert



ONG accréditée en 2010

Fondé en 1954 à l'initiative de Jean-Jacques Guerlain, le Comité Colbert, association loi 1901, regroupe aujourd'hui 116 membres, 93 maisons de luxe et 17 institutions culturelles auxquelles s'ajoutent 6 membres européens. Certaines maisons sont très anciennes à l'image de la Monnaie de Paris créée au IX^e siècle jusqu'aux plus récentes datant du XXI^e à l'instar de la Maison Francis Kurkdjian. Quatorze secteurs d'activité y sont représentés, des vins et spiritueux à la gastronomie, de la mode à l'art de la table, en passant par les parfums et cosmétiques, l'hôtellerie, l'horlogerie et la joaillerie sans oublier bien sûr les arts vivants, la culture et le patrimoine.

Toutes ces maisons partagent le même objectif : porter haut les valeurs de la création et des savoir-faire français. Toutes ont en commun la culture de l'excellence née sous l'autorité de Colbert, intendant de Louis XIV, qui donna l'impulsion de la création des premières Manufactures royales, prémices de notre industrie aujourd'hui. Pour réaffirmer cette ambition, le Comité Colbert s'est doté, en 2020, d'une raison d'être : « Promouvoir passionnément, développer durablement, transmettre patiemment, les savoir-faire et la création française pour insuffler du rêve ».

Depuis le 1^{er} janvier 2023, l'association est reconnue d'intérêt général notamment pour les actions de promotion à l'étranger de nos industries culturelles et créatives et de l'art de vivre français mais aussi pour ses réalisations en matière de sauvegarde des savoir-faire de celles-ci.

Exposition « Entrez en matières »

En avril 2023 et pour la deuxième année consécutive, l'exposition « Entrez en matières », organisée conjointement par le Mobilier national, le Comité Colbert et le Campus Mode, Métiers d'art & Design, s'est tenue à l'occasion des Journées européennes des métiers d'art.



Participation d'Émilie Metge-Viargues, Bénédicte Épinay et Rima Abdul-Malak au vernissage de l'exposition © Alain Proust

Inauguré par la ministre de la Culture, Rima Abdul-Malak, l'événement a accueilli plus de 4 200 visiteurs qui ont pu admirer les savoir-faire des artisans et découvrir les écoles de la voie professionnelle qui préparent à ces métiers de création.

Comité Colbert
2 bis, rue de La Baume
75008 Paris

info@comitecolbert.com | www.comitecolbert.com

Groupe audois de recherche et d'animation ethnographique

ONG accréditée en 2012

Association loi 1901, le GARAE s'est donné pour ambition, à sa création en 1981, de perpétuer et de renouveler l'action du Groupe audois d'études folkloriques (GAEF) fondé en 1937, et ce, en formant un centre de documentation spécialisé en ethnologie et une maison d'édition. Depuis, sa vocation s'est feuilletée. Sur les thèmes qui structurent son projet scientifique et culturel (l'anthropologie du patrimoine, l'histoire de l'ethnologie, l'ethnologie des territoires et le PCI), il initie, accueille, gère des travaux individuels et des programmes collectifs de recherche, le plus souvent en partenariat avec différents laboratoires de recherches. Il amplifie aujourd'hui cette politique partenariale au sein du Groupement d'intérêt scientifique (GIS) « Patrimoines en partage » dont il a pris l'initiative. Le GARAE s'investit également dans la formation avec, notamment, l'organisation, en collaboration avec l'université de Toulouse Jean-Jaurès et l'université Paul-Valéry Montpellier 3, d'une semaine de formation annuelle au PCI. Par ailleurs, l'association multiplie les actions de médiation pour tous les publics, sous différentes formes : publications, conférences, projections, expositions, productions audiovisuelles, etc. Son ancrage dans la recherche et l'action culturelle, à la fois national et local, lui vaut l'attribution depuis 1996 par le ministère de la Culture du label « Ethnopôle ».

Le film *Allo ! Allô ! Entendez-vous nos campagnes ?*



© Jean-Michel Martina

En France, alors que les plaintes répétées contre les coqs, les cloches et autres bruits des campagnes conduisent à prendre des mesures de sauvegarde, le Pays carcaissonnais vit encore au rythme des « publications », ces annonces diverses et variées diffusées journallement par haut-parleurs, à forte voix et en musique. Le film, réalisé par Marie Baltazar (autrice-réalisatrice) et Jean Michel Martinat (co-réalisateur), porte sur ces bruits de village ici maintenus, là en voie de disparition. Entre attachement et abandon, le devenir de ces « publications » raconte en filigrane l'évolution de ce monde rural de l'après-guerre à nos jours, des structures villageoises et des sensibilités, en même temps qu'il témoigne d'un frémissement patrimonial, autrement dit d'un patrimoine immatériel prenant conscience de lui-même.

La Maison du patrimoine oral de Bourgogne (MPOB) est un centre de ressources et d'action culturelle autour de l'oralité. Issue du mouvement associatif bourguignon pour la sauvegarde et la prise en compte des cultures populaires, elle a inauguré sa Maison de l'oralité en septembre 2008 à Anost, en plein cœur du Morvan. Elle fédère cinq associations qui œuvrent dans les domaines de l'oralité (environ 1 000 bénévoles) et s'appuie sur un partenariat conventionné avec le Parc naturel régional du Morvan, la Communauté de communes du Grand Autunois Morvan et la commune d'Anost. Elle mène 4 missions :

- un réseau fédératif signataire d'un manifeste pour les cultures orales, qui valorise les pratiques de l'oralité ;
- un pôle professionnel, ethnopôle du ministère de la Culture, centre de ressources et d'éducation populaire sur l'oralité, qui propose des méthodes pour conduire des projets sociaux transformatifs ;
- un lieu de vie, de rencontre et de visite en milieu rural, site de l'écomusée du Morvan (expositions permanente et temporaire) ;
- un lieu de création artistique à partir des sources orales et des archives sonores et audiovisuelles inédites en Bourgogne (lieu de résidence artistique et scientifique).

L'association défend une vision ouverte de l'immatérialité culturelle : l'art ordinaire des gestes, des chants, des musiques et des histoires échangées de vive voix, leurs langues régionales, locales, maternelles et les espaces sociaux qui les favorisent, bals, veillées, sessions d'improvisation, rassemblements festifs et conviviaux, petites formes culturelles, ateliers... Et ceci, dans toute la biodiversité culturelle que proposent les habitants de Bourgogne.

Recherche : l'intercompréhension franco-bulgare

Depuis 2020, la MPOB conduit, aux côtés de la Ville d'Autun, un programme de recherche-formation autour de l'intercompréhension franco-bulgare. À la suite de l'arrivée massive de familles ressortissantes de Bulgarie venues combler le manque de main-d'œuvre dans les métiers de première ligne du bûcheronnage, l'ensemble des services publics s'est trouvé en difficulté. Les agents des collectivités, les chargés de mission et les bénévoles ont manifesté un sentiment persistant d'impuissance pour satisfaire à l'accueil de ces personnes.

La MPOB, avec l'accompagnement scientifique de plusieurs anthropologues spécialisés (Alexandra Clavé-Mercier, Olivier Givre), a conçu un programme visant

à mieux connaître l'ethnologie de ces groupes originaires de Bulgarie et discriminés par l'État au cours des régimes successifs. En proposant une dynamique de sauvegarde et de valorisation de leurs pratiques culturelles et de leur communauté, la MPOB a enclenché un cycle de formations pour l'ensemble des services (administratifs, hospitaliers, gendarmerie, écoles, associations caritatives, assistantes sociales, etc.).



© MPOB



L'Agence des musiques des territoires d'Auvergne (AMTA) travaille depuis trois décennies à collecter et valoriser le patrimoine oral des espaces qui composent l'Auvergne, avec la musique pour domaine de prédilection. Depuis une quinzaine d'années, les équipes de l'AMTA se penchent sur la mémoire collective dans son ensemble, avec les outils combinés de l'archive sonore, de la réalisation vidéo ou du webdocumentaire, en développant une méthode originale s'appuyant sur ses compétences dans les domaines de l'interview et de la collecte du récit de vie. Elle intervient auprès de nombreuses collectivités au sein de projets d'aménagement du territoire, de développement culturel ou touristique, toujours en faveur du vivre-ensemble, des liens intergénérationnels, du dialogue interculturel, de la coopération entre acteurs du territoire, et à l'écoute des habitants. Fort d'un fonds documentaire qui, à ce jour, représente plus de 1000 heures d'enregistrements sonores, plus de 800 heures de films et environ 15 000 photos, l'AMTA consacre une partie de son activité à la numérisation et à la mise à disposition des trésors du patrimoine oral, en tant que Pôle associé de la BnF. Les nombreuses publications (cassettes, CDs, atlas sonores) dont l'AMTA a été le producteur ont aujourd'hui partiellement cédé la place au numérique, avec l'indexation et la mise en ligne en libre accès des fonds sonores et partition sur la Base interrégionale du Patrimoine oral.

L'exposition « Passeurs de secrets »



Exposition « Passeurs de secrets », main percée, collection André Ricos, Auvergne © AMTA

Ce projet a vu son dénouement, après 3 ans d'enquêtes, dans la réalisation d'une exposition itinérante sur le territoire du massif du Sancy. Cette exposition entend rendre compte de l'existence des guérisseurs, panseurs et jeteurs de sorts sur ce territoire ainsi que transmettre des informations sur leurs pratiques et les contextualiser avec mesure dans le « fatras symbolique » que revêt l'univers de la sorcellerie en France et en Europe occidentale depuis toujours.

Le mode opératoire de l'AMTA est celui du collectage, de la rencontre avec les détenteurs de ces savoirs populaires et de la restitution de la parole des habitants au plus grand nombre.

Ainsi, bien que nourrie par une enquête ethnographique et conseillée par l'ethnologue Clémentine Raineau, cette exposition ne s'inscrit nullement dans le cadre d'un projet scientifique, mais dépasse les écueils de l'attraction touristique pure. Il s'agit en effet de rendre compte de la dimension initiatique des pratiques de soin traditionnelles en insistant sur la notion centrale de secret. Cette dimension initiatique et de secret se matérialise dans un parcours déambulatoire nécessitant le passage dans un petit espace clos et tamisé (tente, cabane...) à l'intérieur duquel est proposée une expérience sonore/transmédia/synesthésique à un nombre très restreint de visiteurs. L'idée que l'initiation puisse être vécue de façon individuelle et qu'en visitant l'exposition chacun ressente qu'on lui « confie » un savoir est au cœur de cette proposition.

La Société française d'ethnoscénologie (SOFETH) est une association loi 1901, fondée en 2007 à l'initiative de Nathalie Gauthard. Elle a pour objet de fédérer et de promouvoir les différentes activités scientifiques, artistiques et pédagogiques en lien avec l'ethnoscénologie, une approche transdisciplinaire des arts vivants et performatifs étudiés dans leur contexte, à l'échelle du monde entier, en prenant soin de tempérer tout ethnocentrisme. Depuis 2017, la SOFETH assure l'édition en ligne de la revue *L'Ethnographie. Création, pratiques, publics*.

Entre savants et populaires : les patrimoines invisibles des Hauts-de-France

Porté par le laboratoire « Textes et Cultures », UR4028, en partenariat avec le CREHS, UR 4027, de l'université d'Artois et Habiter le monde (HM), EA 4287, de l'université de Picardie Jules-Verne, ce projet vise à étudier le patrimoine invisible des Hauts-de-France à partir d'études de cas. Il s'intéresse tout particulièrement à des lieux marqués par la désindustrialisation, dont la patrimonialisation n'est pas encore ou incomplètement advenue ainsi qu'au PCI, qui compte encore peu d'éléments dans une région pourtant riche de savoir-faire, de gestes et de pratiques chargés de mémoire, mais qui semblent voués à l'oubli, en dehors de cercles associatifs ou de groupes informels.



© Nathalie Gauthard

Deux séries d'éléments sont à cet égard objets d'une enquête ethnographique articulant dépouillement d'archives et observations de terrain : les chansons locales, dont l'abondant répertoire est très mal connu, ainsi que les fêtes, géants et Carnaval, dont certains sont l'objet d'une revitalisation récente, tandis que d'autres se perpétuent dans un entre-soi local et restent ignorées du grand public. Outre l'établissement de bases de données, ce travail s'attache à comprendre les raisons de l'invisibilité de certains patrimoines et plus encore la manière dont ils pourraient contribuer à la mise en valeur des territoires de la région.

Association Île du Monde

ONG accréditée en 2018

L'association Île du Monde (îdM) a été créée en 2012, dans le but de valoriser le PCI translocal existant en région Île-de-France. En ce sens, 14 études ethnographiques ont été réalisées et ont abouti à l'inscription de 13 éléments à l'inventaire national du PCI ainsi qu'à la réalisation de 12 documentaires. En même temps, îdM a servi d'incubateur à des projets alternatifs, visant à la valorisation sociale et économique des PCI. En 2016, une fiche d'inventaire en Guyane française, les *tembe* des Bushinengue, a été réalisée avec l'appui d'îdM et a permis une ouverture sur les territoires et départements d'Outre-mer permettant de nouvelles collaborations.

Plateforme participative des PCI de Guadeloupe



© Plateforme participative des PCI de Guadeloupe.

Né en 2019 à la suite d'un état des lieux de la sauvegarde du PCI dans les îles de Guadeloupe, le projet de la plateforme web participative des PCI de Guadeloupe vise principalement à développer un réseau de sauvegarde pour le PCI local. Pour ce faire, l'îdM a construit une plateforme web, divisée en deux axes : la promotion de la culture et la construction d'un réseau de sauvegarde construit par les porteurs de la tradition et les acteurs culturels locaux.

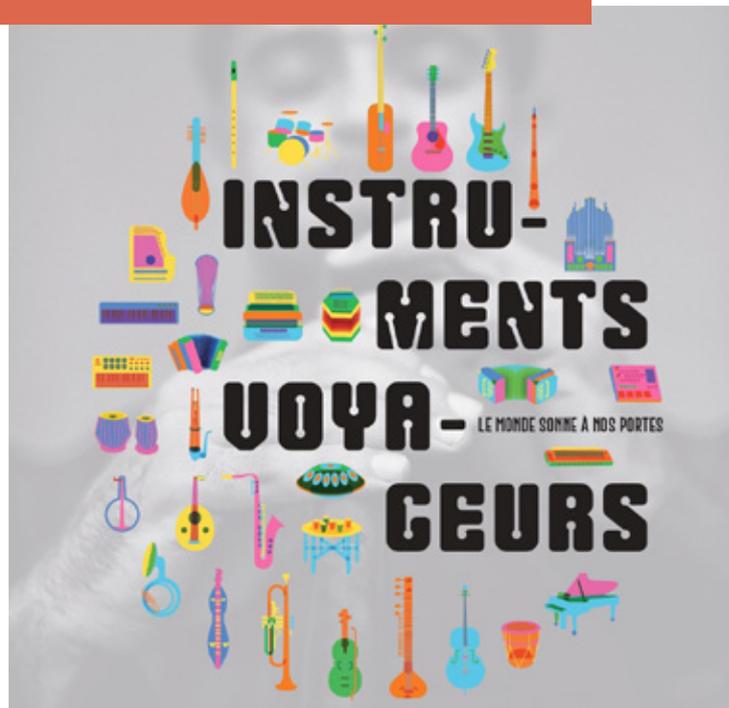
Le premier axe est constitué de différentes fiches descriptives des pratiques culturelles existantes sur les îles. Certaines d'entre elles sont complétées par des vidéos qu'îdM a réalisées avec les informations issues du diagnostic du PCI établi par l'association. L'objectif est que les utilisateurs de la plateforme puissent participer en envoyant des photos, des vidéos, des enregistrements ou des descriptions des différents éléments culturels de la Guadeloupe. Pour le second axe de la plateforme, deux questionnaires en ligne ont été rédigés, auxquels peuvent répondre indifféremment les porteurs ou les acteurs culturels. Ces questionnaires génèrent directement des profils d'utilisateurs qui alimentent un annuaire présent sur le site, dans le but de constituer le réseau de sauvegarde du PCI.

Le Centre des musiques traditionnelles Rhône-Alpes (CMTRA) œuvre à la valorisation des traditions musicales et des PCI de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Structure pionnière dans la reconnaissance des musiques de l'immigration, l'association est à l'écoute de la diversité culturelle des territoires ruraux et urbains et participe à la mise en œuvre des droits culturels. Le CMTRA anime un réseau régional qui réunit amateurs et professionnels autour de la pratique, la transmission, l'étude et la découverte des musiques traditionnelles, des musiques du monde et des cultures de l'oralité. Labelisé « ethnopôle » par le ministère de la Culture et accrédité au titre de la Convention, le CMTRA est un pôle de médiation scientifique, de ressources documentaires et de recherches collaboratives sur le thème « Musiques, Territoires, Interculturalités ».

L'exposition « Instruments voyageurs – le monde sonne à nos portes »

« Instruments voyageurs – le monde sonne à nos portes » est un projet de recherche-action au long cours porté de façon collaborative par le CMTRA, Le Rize et l'École nationale de musique de Villeurbanne de 2019 à 2021. Il s'est matérialisé par une exposition musicale sous la forme d'un musée temporaire d'instruments de musique des mondes de Villeurbanne... et un ouvrage est actuellement sous presse.

L'objectif d'« Instruments voyageurs » a été de mettre en lumière et de donner à entendre les voisinages musicaux surprenants et méconnus qui nous entourent. S'appuyant sur un travail de collecte, le CMTRA a ainsi pu recueillir les histoires personnelles, familiales, culturelles et politiques des instruments de musique que les habitants de Villeurbanne conservent chez eux.



© CMTRA

Ce patrimoine matériel (instruments) et sensible (récits) a rendu saillants des histoires migratoires, des influences subies ou choisies et des phénomènes d'emprunts et de transferts culturels. Des instruments de musiques ont été prêtés pour l'exposition, des concerts, des ateliers, des rencontres et des projections ont été organisés, un orchestre voyageur pour tous a été créé, des nouvelles relations ont été tissées révélant un patrimoine musical local vivant, populaire et évolutif, qui est source de lien social et de création.

Conseil international des musées

ONG accréditée en 2018

Le Conseil international des musées est une organisation non gouvernementale créée en 1946 à Paris par des professionnels convaincus que les musées peuvent participer à la construction d'une paix durable dans le monde. Les musées conservent des traces tangibles des arts, des sciences, de la nature et des sociétés : les professionnels des musées veillent à rassembler ces objets qui font mémoire, à les documenter et sont garants de l'authenticité du discours qui est porté sur eux. L'ICOM réunit 45 000 membres venant de 135 pays. Ces professionnels forment un réseau dense et sont liés par une déontologie exigeante, formulée dans un code que chaque membre s'engage à respecter. L'ICOM vient en appui de ses membres dans l'exercice de leur métier, propose des formations et mène des réflexions prospectives sur le rôle et les missions des musées. L'organisation s'engage sur les questions les plus vives, telles que le développement durable, la décolonisation, l'inclusivité... Pour développer son action, l'ICOM est formé de 120 comités nationaux, en charge des adhérents et de leur accès aux ressources de l'organisation ; 30 comités internationaux réunissent des membres de comités nationaux sur un champ thématique ; 6 alliances régionales rassemblent les présidents (ou leurs représentants) des comités nationaux par aire géographique.

Promouvoir la diversité linguistique et culturelle



Affiche de la Journée internationale des musées 2021 © ICOM

83% de membres de l'ICOM sont européens. Ce poids historique dans l'organisation impose un rééquilibrage en faveur de régions moins favorisées en nombre de musées et en moyens que les États leur consacrent. Ce rééquilibrage s'opère notamment au travers de groupes de travail respectueux de mixité sociale, géographique et de genre. Bien que cette politique d'inclusion soit conduite de manière volontariste, il subsiste au sein de l'organisation des disparités notables. Un important travail, soutenu par l'ICOM, a été conduit en 2022 sur les conséquences de l'appauvrissement de la diversité culturelle et la perte d'accès à la connaissance.

Il a mis en évidence des pistes concrètes de remédiation, susceptibles d'être mises en œuvre rapidement et à moindre coût. Les progrès réalisés ces dernières années en matière de traduction et d'interprétation simultanée permettent de multiplier les usages linguistiques. On plaide ici pour l'élargissement de la pensée, car chaque langue est porteuse de concepts que la traduction en « langues officielles » ne peut pas pleinement refléter et que la pratique de plus en plus répandue d'un langage de communication appauvrit nécessairement. Or, les questions de sauvegarde du patrimoine doivent aujourd'hui faire l'objet d'une réflexion profonde et renouvelée pour relever de nouveaux enjeux : les conflits modernes menacent la diversité linguistique tout en

s'attaquant au patrimoine et aux collections. Faire disparaître une langue peut-être une arme de guerre, contribuer à son maintien est un outil de paix.

Conseil international des monuments et des sites

ONG accréditée en 2018

Le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) est une organisation internationale non gouvernementale unique, à but non lucratif, qui a pour mission de promouvoir la conservation, la protection, l'utilisation et la mise en valeur du patrimoine culturel à travers le monde. L'ICOMOS se consacre à l'élaboration des doctrines, à l'évolution et la diffusion de la connaissance, à l'amélioration des techniques de conservation et à la sensibilisation à l'importance du patrimoine. L'ICOMOS a construit un solide cadre philosophique, doctrinal et de gestion pour une conservation durable du patrimoine de par le monde. En tant qu'organisation consultative officielle du Comité du patrimoine mondial pour la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO, l'ICOMOS examine les propositions d'inscription et donne des avis sur l'état de conservation des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.

L'ICOMOS & le patrimoine immatériel

L'ICOMOS est actif au sein du groupement ICH NGO Forum. Son implication dans la Convention est suivie par son Comité scientifique international sur le patrimoine immatériel (ICICH), créé en 2005, qui regroupe les membres de l'ICOMOS spécialisés dans ce domaine.

Le Comité est actuellement présidé par Munish Pandit, membre ICOMOS Inde, et est en train de développer une Charte ICOMOS sur le patrimoine immatériel.



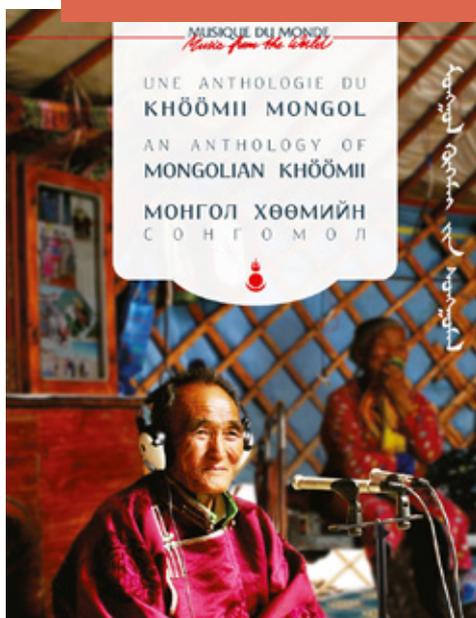
Restauration d'une sculpture à Bangkok, Thaïlande © Unsplash/Egor Myznik

Le Comité vise à promouvoir la coopération internationale dans l'étude des questions liées à l'identification éthique, à la protection, à l'interprétation et à la gestion des associations culturelles immatérielles attribuées aux monuments et aux sites.

ONG accréditée en 2018

Expert sur la Mongolie, Routes Nomades promeut activement les arts et la culture mongols en Occident depuis 2006. Par ses multiples activités, cette structure contribue de manière significative à la relation bilatérale franco-mongole ainsi qu'à la sauvegarde du PCI mongol. Fondés sur la recherche ethnomusicologique et l'ingénierie culturelle, l'engagement et les démarches de Routes Nomades reflètent sa sensibilité envers les valeurs de la diversité culturelle, le respect mutuel et l'implication de manière inclusive dans la sauvegarde du PCI. Routes Nomades est la seule association étrangère travaillant sur la Mongolie accréditée par l'UNESCO.

Valorisation, sauvegarde et transmission du chant diphonique (*khöömii*)



Pochette *Anthologie du Khöömii mongol*
© Routes Nomades

En s'articulant autour de quatre axes : recherche, production, médiation et transmission, les activités de Routes Nomades ont pu montrer un fort impact sur la valorisation, la sauvegarde, la transmission du chant diphonique (*khöömii*) mongol au niveau international et national (en Mongolie, en France).

Dans ce sens, les trois grands apports suivants peuvent être cités parmi d'autres :

2010 – Implication dans l'élaboration du dossier de candidature de l'art traditionnel du *khöömii* mongol pour son inscription sur la Liste du PCI de l'humanité.

2017 – Création d'un outil de transmission du chant diphonique mongol à travers un double-disque, une première anthologie, des tournées d'artistes et des porteurs du PCI avec différentes activités de médiation culturelle.

2020 – Ouverture du premier cursus du *khöömii* mongol de 4 ans au Conservatoire d'Aubagne en partenariat avec l'Institut international des musiques du monde. Cet événement intégrant le chant diphonique dans un cursus de l'éducation supérieure occidentale marque une étape majeure dans l'histoire du *khöömii* et sa diffusion dans le monde.

L'Anthologie du khöömii mongol (Routes Nomades/ Buda Musique, 2017) a été récompensée par plusieurs prix, notamment :

- Meilleur album 2017 de l'Asie centrale et de l'est – Transglobal World Music Chart ;
- Sélection meilleurs albums 2017 – *Le Monde* ;
- Coup de cœur de l'Académie Charles-Cros ;
- Top of the World-Songlines ;
- ffff *Télérama* ;
- 2017 fRoots Critics Poll Compilation, Reissues and Historical ;
- Sélection Favoris 2017 de l'émission *Mundofonías* ;
- *Bravo TRAD* magazine.

Maison de la culture yiddish – Bibliothéque Medem

ONG accréditée en 2020

Depuis sa création en 2003, la Maison de la culture yiddish – Bibliothéque Medem (MCY) a pour vocation la préservation, la transmission et la diffusion de la culture yiddish, dont la langue est un instrument d'une importance capitale. Principale institution de ce type en Europe, elle s'adresse à un large public, de l'enfant à l'adulte, de l'amateur au chercheur, et propose de nombreuses activités qui couvrent tous les champs de la culture yiddish. Elle a, entre autres, pour ambition de rayonner en France et dans le monde, en soutenant et aidant la constitution de pôles culturels yiddish. Si les premiers participants aux activités étaient en grande majorité des nostalgiques de *mamelosh* (la langue maternelle), au fil des ans, la MCY a réussi à rassembler un public plus diversifié, plus jeune ainsi que des universitaires, des linguistes et des chercheurs et ce, sans discrimination aucune d'origine ou de croyance. La MCY est une institution éducative et culturelle à caractère laïque. Aujourd'hui, c'est la troisième génération de l'après-guerre (petits-enfants) qui (re)découvre la culture yiddish. Pour ces jeunes dont les racines souvent ont été coupées, il s'agit d'une vraie quête identitaire qui les conduit aussi à prendre conscience de la présence ancienne du yiddish en France. De surcroît, de plus en plus de personnes issues d'autres origines culturelles s'intéressent aux activités de la MCY.

Le « Troïm Teater » et la musique yiddish

La compagnie Troïm Teater est la seule troupe française à jouer uniquement et entièrement en yiddish, en France et à l'étranger. Le Troïm Teater a présenté des adaptations de pièces d'Avrom Goldfaden, de Sholem-Aleykhem et de Haïm Sloves. En 2017, pour les 70 ans de la publication du *Petit Prince* de Saint-Exupéry, le « Troïm Teater » a présenté cette œuvre en yiddish. En 2019, il joue en yiddish la pièce *Der Tish* d'Ida Fink, traduite du polonais.



La Chute d'Haman, Troïm Teater à Metz
© Troïm Teater, la troupe yiddish de Paris

En ce qui concerne la musique, la chorale « Tshiribim », dirigée par Shura Lipovsky, interprète et fait (re)découvrir cette culture millénaire d'une richesse exceptionnelle. L'atelier « Voix/Voie méditative », également animé par Shura Lipovsky, mêle mélodies (*nigunim*), relaxation et méditation. L'atelier de musique klezmer transmet la musique juive d'Europe centrale. Les cours sont ouverts aux instrumentalistes ayant trois ans de pratique. Des masterclasses et des stages intensifs sont animés par des musiciens internationaux (David Krakauer, Josh Dolgin, Lorin Sklamberg, Frank London, Merlin Sherperd, etc.).

Maison de la culture yiddish
29, rue du Château d'eau
75010 Paris

mcy@yiddishweb.com | <https://www.yiddishweb.com/>

Ankraké

ONG accréditée en 2022



L'association Ankraké a été créée en octobre 1995. La Réunion est un jeune pays de 360 ans. Déjà connue des Arabes depuis le XII^e siècle, l'île est rencontrée par les Portugais, puis les Hollandais à la fin du XV^e siècle, puis par les Anglais, et enfin les Français à partir du XVII^e siècle. L'île vierge connaîtra une colonisation de peuplement d'hommes et de femmes originaires du grand arc de l'océan Indien (Madagascar, l'archipel des Comores, l'Afrique de l'Est, la corne de l'Afrique, le monde arabe, l'Inde, la Chine, l'Asie et l'Australie) et de l'Europe (la France, l'Italie, l'Angleterre...).

Deux grands systèmes économiques ont présidé à ces mouvements de population : l'esclavage et l'engagisme. C'est dans ce contexte d'exploitation d'êtres humains que la culture créole de La Réunion s'est formée. Il s'agit de créations, par l'expression de la capacité des mis en esclavage, et après eux, des engagés, à maintenir leurs cultures issues de civilisations multimillénaires. Dans ces contacts d'extrêmes diversités et dans ce cadre contraint, les communautés ont rafistolé, réinterprété, et créé du nouveau : langues, rituels, cultes, chants, danses, musiques, contes, fêtes, cuisine, artisanat et diverses compétences... Ankraké a pour principale vocation de mieux faire connaître, valoriser et transmettre cet ensemble vivant qui constitue ce qui est devenu le PCI depuis 2003, en réalisant à la fois de la recherche, de l'édition, de la production, de la formation, de la diffusion de spectacles, des ateliers de fabrication artisanale, des colloques, forums, festivals... L'association mène également un travail spécifique d'histoire et de mémoire sur l'esclavage.

Patrimoine culturel immatériel et insertion sociale



© Eric Alendroit

Depuis 2016, Ankraké s'est engagée dans le développement de l'agroécologie à Bassin-Plat, commune de Saint-Pierre (Réunion). Il s'agit de concilier culture et agriculture propre (sans intrants chimiques) dans une démarche d'insertion au profit de personnes souhaitant reprendre un chemin de vie, de projet et de fierté. Le terrain dispose d'espaces cultivés (plantes aromatiques, médicinales, arbres fruitiers, rizière, maraîchage), d'un poulailler, d'une scène couverte, d'une grande varangue, d'un espace de lecture, d'une cuisine au feu de bois, d'un espace bureau et de réserves de rangement.

Ankraké accueille ainsi, régulièrement, des enfants, des étudiants, des adultes, voire des personnes âgées, pour des immersions, des sensibilisations aux patrimoines immatériels, des rencontres et ateliers avec les communautés de praticiens ; elle propose entre autres également des spectacles et projections de films avec débats.

Ankraké

66, allée des Aubépines

97410 Saint-Pierre

ankrake@gmail.com | https://www.facebook.com/AssociationAnkrake/?locale=fr_FR

Association française des éléments inscrits au patrimoine immatériel de l'UNESCO

ONG accréditée en 2022

L'association France PCI, qui a été créée le 25 septembre 2013, réunit les représentants des communautés, les personnes morales et les collectivités qui ont porté la candidature d'éléments présents sur le territoire français aujourd'hui inscrits sur l'une des Listes ou le Registre de la Convention et qui en assurent la gestion. France PCI s'est fixé pour missions de :

- promouvoir auprès des publics l'esprit de la Convention et les éléments inscrits sur ses Listes et son Registre ;
- faciliter le partage d'informations, de connaissances et d'expériences ainsi que les collaborations, à l'échelle nationale et internationale dans le domaine de la sauvegarde du PCI ; et
- constituer une force de proposition et de réflexion auprès des acteurs du PCI.

Exposition itinérante sur les éléments français inscrits par l'UNESCO

Encore trop souvent mal identifié et peu connu des Français, le PCI est pourtant présent dans l'ensemble des territoires métropolitains et ultramarins. Il contribue à leur richesse ainsi qu'à leur rayonnement. Il se pratique et se vit au quotidien et procure un fort sentiment d'appartenance et d'identité à l'ensemble des concitoyens.

L'inventaire national du ministère de la Culture recense plus de cinq cents éléments quand France PCI réunit la vingtaine d'éléments qui

ont été inscrits sur l'une des Listes ou le Registre de la Convention : les savoir-faire artisanaux et la culture de la baguette de pain, l'équitation de tradition française, la tapisserie d'Aubusson, le *gwoka*, le repas gastronomique des Français, les savoir-faire liés au parfum en pays de Grasse, le fest-noz... France PCI a conçu une exposition itinérante sur les éléments français inscrits sur l'une des Listes ou le Registre de la Convention. Cette exposition comprend des panneaux (autoportants sous forme de kakémonos) de contextualisation, de définition du PCI en France et de présentation de chaque élément français inscrit.



Exposition « PCI de l'UNESCO en France » © France PCI

Institut national des métiers d'art

ONG accréditée en 2022

Il existe des savoir-faire qu'il est nécessaire de perpétuer, fruits de notre culture et de nos traditions. Des gestes qui s'entretiennent par transmission, des métiers de recherche et de créativité, d'une extraordinaire vitalité, qu'il est indispensable de pérenniser. C'est la raison d'être de l'Institut national des métiers d'art (INMA), association française reconnue d'utilité publique fondée en 1889. Sous l'égide du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, du ministère de la Culture et du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, l'INMA mène une politique de soutien aux professionnels des métiers d'art et du patrimoine vivant pour les faire grandir et les faire rayonner tout au long de leurs parcours, en France comme à l'international. Il mène des actions en faveur d'un futur des métiers d'art et du patrimoine vivant ouvert, prometteur et ambassadeur de la plus grande excellence française. En partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine, l'INMA a réalisé en 2022 une première cartographie des savoir-faire rares néo-aquitains, en mettant tout particulièrement en avant les territoires bénéficiant de savoir-faire inscrits à l'inventaire national du PCI.

Le programme « Maîtres d'art – Élèves »



Atelier HH Services du Maître d'art Hubert Haberbusch © Édouard Elias

Le programme « Maîtres d'art – Élèves » met en œuvre une méthodologie d'accompagnement spécialement conçue pour favoriser la transmission de savoir-faire rares, d'un individu à un autre, dans le domaine des métiers d'art. Est considéré comme rare un savoir-faire pour lequel il n'existe plus aucune formation ou seulement une offre restreinte en dehors des circuits traditionnels de formation. Ce programme contribue également à la documentation et à la promotion des savoir-faire rares. L'action du Programme « Maîtres d'art – Élèves » est menée en accord avec les professionnels qui en bénéficient. Ces derniers acceptent notamment de contribuer à la réflexion autour de l'archivage de la transmission, des gestes et des connaissances.

Deux inscriptions PCI ont été menées par l'INMA : inscription des « gestes des métiers d'art verriers » en 2019 en lien avec la Fédération des cristalleries verreries à la main et mixtes ; et en 2021, « les savoir-faire artisanaux des carrossiers-restaurateurs et leur écosystème » en lien avec la Fédération française des véhicules d'époque.

Konstelacio œuvre depuis 2011 à la sensibilisation au dialogue entre les cultures et à la diversité. L'ONG aborde les notions d'ouverture culturelle, de respect de l'altérité, de transmission du patrimoine, de stéréotypes et préjugés grâce à des ateliers pédagogiques adaptés aux enfants et adolescents. Konstelacio (re)tisse du lien, aussi bien social qu'intergénérationnel et interculturel.

Elle mène des ateliers pédagogiques et projets culturels en France et à l'étranger qui mettent des bénéficiaires de tous horizons en position d'acteurs dans une logique d'accès (réellement) indifférencié à la culture, du *township* d'Afrique du Sud à l'école privée du Mexique, des jeunes avec des troubles de l'apprentissage en France aux enfants orphelins en Inde. L'ONG collabore avec des experts locaux qui enrichissent ses compétences : artistes, historiens, cuisiniers, journalistes...

« Ursino », transmission intergénérationnelle des savoir-faire culinaires

« Ursino » parle de bons plats de famille, transmis de génération en génération, évoluant au fil du temps et des échanges culturels. Par une approche culinaire, ce projet fait comprendre aux jeunes que les identités d'un pays, d'une région ou encore d'une communauté se sont de tout temps enrichies des métissages et rencontres entre les peuples. « Ursino » place des jeunes de 11 à 14 ans de neuf pays au cœur d'un travail de collecte de recettes traditionnelles et de recherche autour des traditions culinaires et des migrations des ingrédients.

Épaulés par un chef cuisinier et un historien de l'alimentation, ils vont alors découvrir que nombre de plats emblématiques d'une culture sont le résultat d'échanges culturels. Ce sont ensuite eux qui transmettent ce patrimoine, analysé et enrichi, à leur communauté et aux autres jeunes tout autour du monde par le biais de capsules vidéo.



Ursino à Saint-Brieuc © Konstelacio

Ont contribué à l'élaboration de cette brochure

DGPA/DRVPCI, Lily MARTINET, Nathalie MEYER, Thomas MOUZARD,
Julien ROCHA, Inès RODRIGUES

AEJeST, Guy JAOUEN, Valentina ZINGARI

AMTA, David DE ABREU

ANCM, Rafael VILLAMIZAR

Ankraké, Eric ALENDROIT

CMTRA, Julie OLEKSIK

Comité Colbert, Alain PROUST

CRMDT, Gabriel MUGERIN

Dastum, Gaetan GRESPEL

France PCI, Pierre SANNER

GARAE, Sylvie SAGNES

ICOM, Juliette RAOUL-DUVAL

ICOMOS, Gaia JUNGBLODT

îdM, Daniel ORTIZ

INMA, Chloé BATTISTOLO

Konstelacio, Charlotte COURTOIS,

MCM-CFPCI, Alice FROMONTEIL

MPOB, Caroline DARROUX

Routes Nomades, Nomindari SHAGDARSUREN

SOFETH, Nathalie GAUTHARD

Photographie en 1^{re} de couverture :

La danse des Treilles par la Farandole Biterroise- Escolo Trencavel, 2020

Farandole biterroise

© Escolo Trencavel

Photographie en 4^e de couverture :

Fête de l'Ours à Arles-sur-Tech, 2023

© Christian Hottin



Le réseau des ONG

françaises
accréditées

Convention
UNESCO
pour la sauvegarde
du patrimoine
culturel immatériel

Soutenu par